



Planbureau voor de Leefomgeving



Convention sur la  
diversité biologique

Atelier régional sur la préparation  
des cinquièmes rapports nationaux,  
du Perspectives mondiales de la diversité  
biologique (GBO-4), et les scénarios pour  
la politique régionale  
Yaoundé, Cameroun  
15 – 19 Avril 2013



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

# Positionnez-vous

## Question 1:

Quel est le niveau de votre participation directe dans la préparation du rapport national de votre pays?

# Positionnez-vous

## Question 2:

A quelle étape se trouve votre pays dans le développement/ révision de votre SPANB?

# **Positionnez-vous**

## **Question 3:**

Quel est le niveau de votre familiarité avec l'utilisation de scénarios ou modèles de biodiversité comme outils de support au développement des politiques?



Planbureau voor de Leefomgeving



Convention sur la  
diversité biologique

# Aperçu de l'atelier

Atelier régional sur la préparation  
des cinquièmes rapports nationaux,  
du Perspectives mondiales de la diversité  
biologique (GBO-4), et les scénarios pour  
la politique régionale  
Yaoundé, Cameroun  
15 – 19 Avril 2013



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

# Objectifs

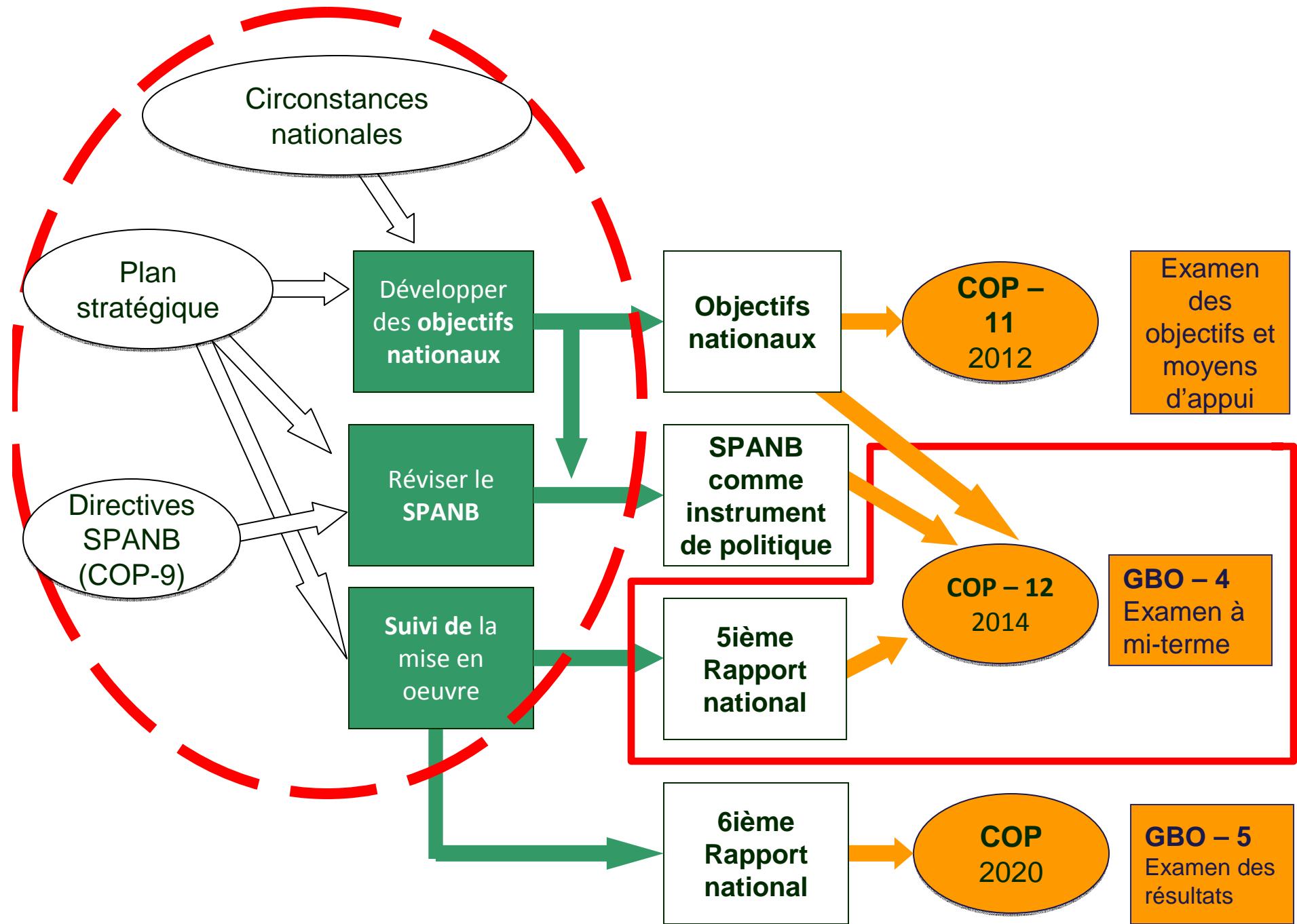
- **Rapports nationaux:** Partager les expériences reliés aux rapports nationaux et commencer à planifier le 5e rapport national sur la base des directives existantes
- **Perspectives mondiales de la diversité biologiques (GBO-4):** Partager des études de cas qui pourraient être utilisées dans GBO-4 et/ou « Perspectives africaines de la diversité biologique » et discuter les liens entre les 5RN et GBO-4
- **Scénarios de biodiversité:** Partager les expériences sur le potentiel de scénarios et modèles de biodiversité pour l'analyse et développement des politiques et leurs conséquences pour la biodiversité



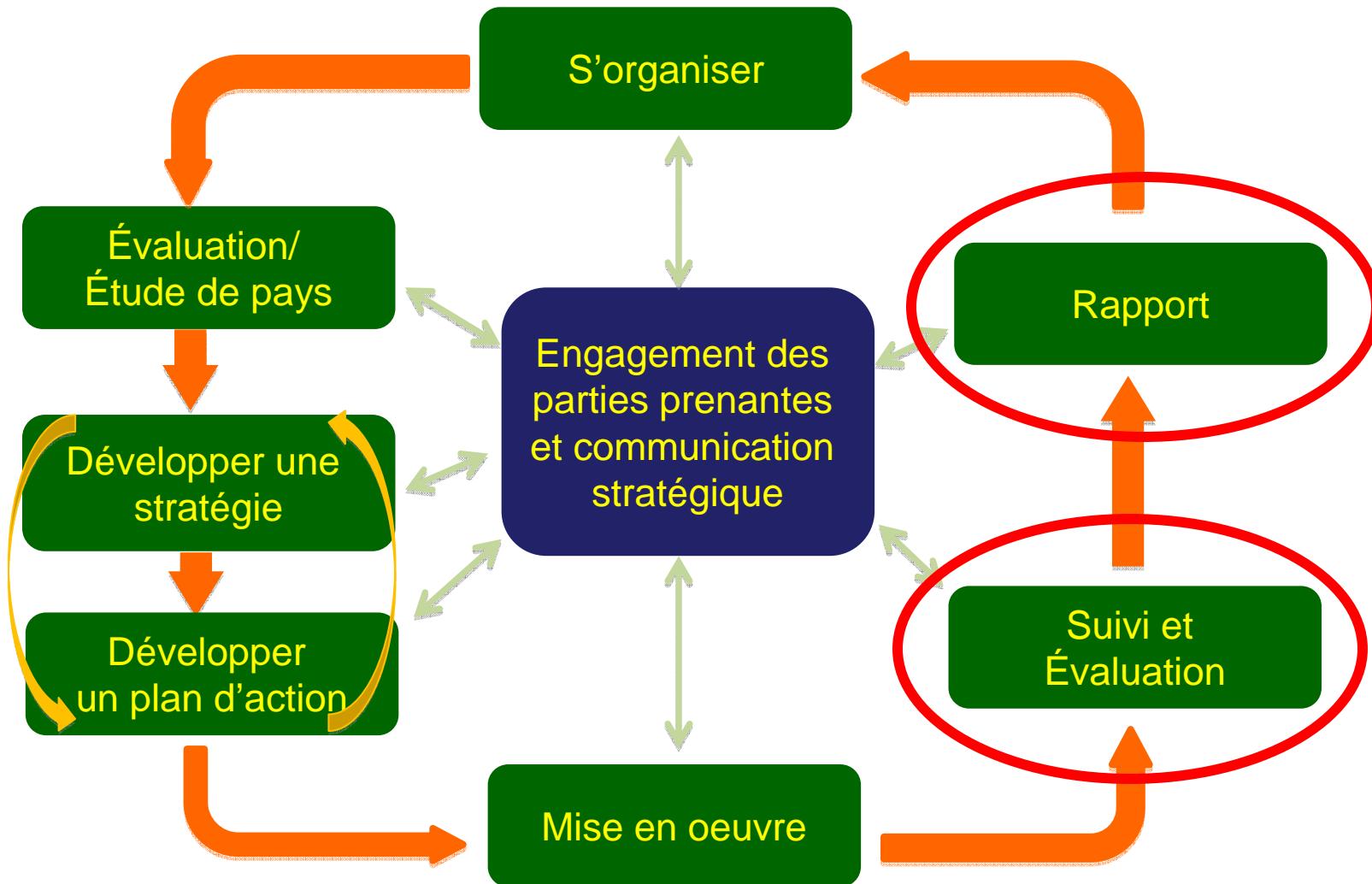
Convention sur la  
diversité biologique



2011-2020  
Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité



# Processus d'élaboration des SPANB



# Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

## But stratégique A : Gérer les causes sous-jacentes de l'appauprissement de la diversité biologique

- Objectif 1: D'ici à 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.
- Objectif 2: D'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporés dans les comptes nationaux...
- Objectif 3: D'ici à 2020 au plus tard, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées...
- Objectif 4: D'ici à 2020 au plus tard, les gouvernements, les entreprises et les parties prenantes, à tous les niveaux, ont pris des mesures, ou mis en œuvre des plans, pour assurer la production et la consommation durables et maintenu l'utilisation des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres.

## But stratégique B: Réduire les pressions directes exercées sur la diversité...

- Objectif 5: D'ici à 2020, le rythme d'appauprissement de tous les habitats naturels, y compris les forêts, est réduit de moitié au moins et si possible ramené à près de zéro, et la dégradation et la fragmentation des habitats sont sensiblement réduites.
- Objectif 6: D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée...
- Objectif 7: D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la biodiversité.
- Objectif 8: D'ici à 2020, la pollution causée notamment par l'excès d'éléments nutritifs aura été ramenée à des niveaux qui ne sont pas défavorables à la fonction écosystémique et à la diversité biologique.
- Objectif 9: D'ici à 2020, les espèces exotiques envahissantes et les voies d'introduction sont identifiées et classées en ordre de priorité, les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.
- Objectif 10: D'ici à 2015, les nombreuses pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et les autres écosystèmes vulnérables marins et côtiers affectés par les changements climatiques ou l'acidification des océans sont réduites au minimum, afin de préserver leur intégrité et leur fonctionnement.

## But stratégique C : Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

- Objectif 11: D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées...
- Objectif 12: D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu.
- Objectif 13: D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents pauvres, y compris celle d'autres espèces qui ont une valeur socio-économique ou culturelle, est préservée....
- ## But stratégique D: Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes
- Objectif 14: D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et sauvegardés...
- Objectif 15: D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique au stocks de carbone sont améliorées, grâce aux mesures de conservation et restauration, y compris la restauration d'au moins 15% des écosystèmes dégradés...
- Objectif 16: D'ici à 2015, le Protocole de Nagoya... est en vigueur et opérationnel...

## But stratégique E : Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

- Objectif 17: D'ici à 2015, toutes les Parties ont élaboré et adopté en tant qu'instrument de politique générale, et commencé à mettre en œuvre une SPANB efficaces, participatifs et actualisés pour la diversité biologique.
- Objectif 18: D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales... sont respectées,
- Objectif 19: D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique, ses valeurs, son fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées, largement partagées et transférées, et appliquées.
- Objectif 20: D'ici à 2020 au plus tard, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources... aura augmenté considérablement...

# Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

But stratégique A : Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique

Objectif 1: D'ici à 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.

Objectif 2: D'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées dans les politiques et les processus nationaux, locaux et internationaux, et incorporées dans les comptes nationaux...

Objectif 3: D'ici à 2020 au plus tard, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées...

Objectif 4: D'ici à 2020 au plus tard, les gouvernements, les entreprises et les parties prenantes, à tous les niveaux, ont pris des mesures, ou mis en œuvre des plans, pour assurer la production et la consommation durables et maintenu l'utilisation des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres.

But stratégique B: Réduire les pressions directes exercées sur la diversité...

Objectif 5: D'ici à 2020, le rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, y compris les forêts, est réduit de moitié au moins et si possible ramené à près de zéro, et la dégradation et la fragmentation des habitats sont sensiblement réduites.

Objectif 6: D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, et leur croissance est prélevée...

## But B: Menaces

Objectif 7: D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la biodiversité.

Objectif 8: D'ici à 2020, la pollution causée notamment par l'excès d'éléments nutritifs aura été ramenée à des niveaux qui ne sont pas défavorables à la fonction écosystémique et à la diversité biologique.

Objectif 9: D'ici à 2020, les espèces exotiques envahissantes et les voies d'introduction sont identifiées et classées en ordre de priorité, les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.

Objectif 10: D'ici à 2015, les nombreuses pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et les autres écosystèmes vulnérables marins et côtiers affectés par les changements climatiques ou l'acidification des océans sont réduites au minimum, afin de préserver leur intégrité et leur fonctionnement.

But stratégique C : Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

## But C: État et tendances

Objectif 11: D'ici à 2020, au moins 10% des eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées...

Objectif 12: D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu.

Objectif 13: D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents pauvres, y compris celle d'autres espèces qui ont une valeur socio-économique ou culturelle, est préservée....

But stratégique D: Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes

Objectif 14: D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-

## But D: Avantages/Impacts sur le bien-être humain

Objectif 15: D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique au bien-être humain sont renforcées grâce aux mesures de conservation et restauration, y compris la restauration d'au moins 15% des écosystèmes dégradés...

Objectif 16: D'ici à 2015, le Protocole de Nagoya... est en vigueur et opérationnel...

But stratégique E : Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

Objectif 17: D'ici à 2015, toutes les Parties ont élaboré et adopté en tant qu'instrument de politique générale, et commencé à mettre en œuvre une SPANB efficaces, participatives et actualisés pour la diversité biologique.

Objectif 18: D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et indigènes sont respectées

## But E: Mécanismes de soutien

Objectif 19: D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique, ses valeurs, son fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées, largement partagées et transférées, et appliquées.

Objectif 20: D'ici à 2020 au plus tard, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources... aura augmenté considérablement...

# Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

But stratégique A : Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique

Objectif 1: D'ici à 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.

Objectif 2: D'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporées dans les comptes nationaux...

Objectif 3: D'ici à 2020, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées...

Objectif 4: D'ici à 2020 au plus tard, les gouvernements, les entreprises et les organisations privées, à tous les niveaux, ont pris des mesures qui favorisent une consommation durable et maintenu l'utilisation des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres.

But stratégique B: Réduire les pressions directes exercées sur la diversité...

Objectif 5: D'ici à 2020, le rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, y compris les forêts, est réduit de moitié au moins et si possible ramené à près de zéro, et la dégradation et la fragmentation des habitats sont sensiblement réduites.

Objectif 6: D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée...

Objectif 7: D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la biodiversité.

Objectif 8: D'ici à 2020, la pollution causée notamment par l'excès d'éléments nutritifs aura été ramenée à des niveaux qui ne sont pas défavorables à la fonction écosystémique et à la biodiversité.

Objectif 9: D'ici à 2020, les espèces exotiques envahissantes et les voies d'envahissement associées sont éliminées, réduites ou contrôlées, et les espèces prioritaires sont conservées ou réintroduites et des mesures sont en place pour éviter les voies de pénétration, afin de empêcher l'écodégradation partagées et transférées, et appliquées.

But stratégique C : Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

Objectif 11: D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées...

Objectif 12: D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré...

Objectif 13: D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux et d'autres organismes sauvages importants... y compris celle d'autres espèces qui ont une valeur socio-économique ou culturelle, est préservée....

Objectif 14: D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et sauvegardés...

Objectif 15: D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique au stocks de carbone sont améliorées, grâce aux mesures de conservation et restauration, y compris la restauration d'au moins 15% des écosystèmes dégradés...

Objectif 16: D'ici à 2015, le Protocole de Nagoya... est en vigueur et opérationnel...

But stratégique E : Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

Objectif 17: D'ici à 2015, toutes les Parties ont élaboré et adopté en tant qu'instrument de politique national et régional un Plan d'Action pour une SPANB efficaces, participatives et actualisées pour la diversité biologique.

Objectif 18: D'ici à 2020, les connaissances et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales... sont respectées,

Objectif 19: D'ici à 2020, la connaissance, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique, ses valeurs, son fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées, et les connaissances et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales... sont respectées,

Objectif 20: D'ici à 2020 au plus tard, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources... aura augmenté considérablement...

# Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

But stratégique A : Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique

Objectif 1: D'ici à 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.

Objectif 2: D'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporés dans les comptes nationaux...

Objectif 3: D'ici à 2020 au plus tard, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées...

Objectif 4: D'ici à 2020 au plus tard, les gouvernements, les entreprises et les parties prenantes, à tous les niveaux, ont pris des mesures, ou mis en œuvre des plans, pour assurer la production et la consommation durables et maintenu l'utilisation des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres.

But stratégique B : Pratiquer des approches durables pour toutes les formes de diversité.

**Objectif 6: D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée, des plans et des mesures de**

Objectif 6: D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée, des plans et des mesures de

Objectif 7: D'ici à 2020, en zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la foresterie, les pratiques sont mises en œuvre pour assurer la conservation de la biodiversité.

Objectif 8: D'ici à 2020, les pressions exercées sur les écosystèmes marins et continentaux, y compris les zones humides, sont réduites à des niveaux qui ne sont pas dévastateurs, la fonction écosystémique et la diversité biologique sont conservées et renforcées.

Objectif 9: D'ici à 2020, les espèces menacées et les écosystèmes vulnérables sont identifiées et classées en ordre de priorité; les esprits et les connaissances qui soutiennent ces classifications sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction d'espèces exotiques invasives.

Objectif 10: D'ici à 2020, les nombreuses pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et les autres écosystèmes vulnérables marins et continentaux, y compris celles liées au réchauffement climatique ou l'acidification des océans sont réduites au minimum, afin de préserver leur intégrité et leur fonctionnement.

But stratégique C : Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

Objectif 11: D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées...

Objectif 12: D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu.

Objectif 13: D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents pauvres, y compris celle d'autres espèces qui ont une valeur socio-économique ou culturelle, est préservée....

But stratégique D: Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes

Objectif 14: D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et sauvegardés.

Objectif 15: D'ici à 2020, la rémunération des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique au système de fortune sont améliorées. Les meilleures mesures de protection et de restauration sont mises en œuvre pour assurer au moins 15% des écosystèmes dégradés...

Objectif 16: D'ici à 2020, le Plan stratégique mondial pour la biodiversité, est en vigueur et opérationnel...

Objectif 17: D'ici à 2020, les instruments de planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités sont utilisés pour assurer la participation des communautés dans la planification, la gestion et la mise en œuvre de l'objectif 16...

Objectif 18: D'ici à 2020, le Plan stratégique mondial pour la biodiversité est adopté en tant qu'instrument de politique générale, et commence à mettre en œuvre une SPANB efficaces, durables et participatives.

Objectif 19: D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies nécessaires pour comprendre le fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées, renforcées et mises à jour régulièrement.

Objectif 20: D'ici à 2020 au plus tard, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources... aura augmenté considérablement...

# Aperçu de l'atelier

Atelier divisé en deux groupes :

- I. Rapports Nationaux
- II. Scénarios

Travail en plénière la première et dernière journée

Présentations de pays

Travail en groupes

# Aperçu de l'atelier

## Les résultats attendus:

- Brouillon pour chaque chapitre du rapport
- Calendrier pour la préparation du rapport
- Outils et approche qui peut être appliquée à l'échelle nationale lors de la préparation du cinquième rapport national
- Présentation sur l'application potentielle des scénarios à l'échelle nationale (et régionale?)

# Aperçu de l'atelier

## Format de l'atelier:

- Interactive, dynamique
- Répondre à vos besoins
- Ouvert, franc, informel
- Rien ne sera dans le rapport que vous ne voulez pas y paraître



Convention sur la  
diversité biologique



2011-2020  
Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

# Aperçu de l'atelier

|         |   |
|---------|---|
| 11h     | <b>Expérience acquise et leçons tirés de la préparation du quatrième rapport national</b><br><br><b>Processus de préparation du cinquième rapport national</b>        |
| 12h30   | <i>Déjeuner</i>   |
| 13h45   | <b>Élaboration de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique</b><br><br><b>Utilisation de scénarios pour l'analyse des politiques</b> |
| 15h30 – | <i>Pause café/thé</i>   |
| 16h     | <b>Utilisation de scénarios pour l'analyse des politiques (suite)</b>   |

# Aperçu de l'atelier

## Vos attentes de l'atelier:

- S'il vous plaît notez vos attentes personnelles vis-à-vis cet atelier sur des autocollants et mettez les sur la feuille de tableau de conférence



Convention sur la  
diversité biologique



2011-2020  
Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

## **Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique**

413, rue Saint-Jacques, bureau 800  
Montréal Québec, Canada H2Y 1N9  
Tél. 1 (514) 288 2220  
[secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int)  
[www.cbd.int](http://www.cbd.int)



Convention sur la diversité biologique

